

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 42

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

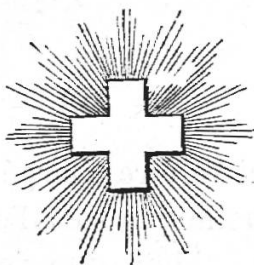
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La puissance de l'exemple. — Lettre de Belgique. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud. — Variété. — PARTIE PRATIQUE : Composition : Un précieux serviteur. Le nègre du Congo. — Dictées. — Calcul oral (suite) : Le tant pour cent. — A propos d'un rapport sur les tendances de l'enseignement des mathématiques.*

PUISSANCE DE L'EXEMPLE.

La puissance de l'exemple ! Voilà un sujet qui vous fait pénétrer au cœur de la question d'éducation — j'allais presque dire dans le sanctuaire.

Il suffit de jeter un coup d'œil rétrospectif sur notre vie pour y découvrir tout ce que nous devons à l'exemple des autres, et encore cette influence s'est-elle exercée bien longtemps avant que nous en ayons eu conscience, et plus tard, à l'âge où nous arrivons à nous rendre compte de ce qui se passe en nous, elle joue probablement un rôle bien plus considérable que nous ne le pensons. Sans parler de ceux qui, dans la famille ou parmi nos éducateurs ou nos autres compagnons de route, ont eu sur notre vie une influence indiscutable, ne nous est-il pas arrivé à tous de nous sentir transportés hors de nous-mêmes, vers une vie plus haute, par une simple rencontre avec une personnalité de haute valeur morale, ou au contraire, d'être influencés en mal par un contact tout aussi éphémère avec un être vil et grossier ?

Maintenant passons à l'école : l'enfant y arrive jeune, suggestible au plus haut point, prêt à s'imprégner de tout ce qu'il voit autour de lui ; avec sa belle confiance d'enfant — si, du moins, la vie ne la lui a pas encore fait perdre — et il est prêt à observer, à admirer, à

imiter celui ou celle qui va être chargé de s'occuper de lui pendant un temps prolongé. Quelle que soit l'excellence des méthodes et des programmes, il est évident que c'est l'exemple du maître qui jouera le rôle capital. Il se manifestera dans différents domaines ; d'abord à un point de vue tout extérieur, la tenue des enfants sera, — en grande partie — celle de leur maître, leur ordre également. Puis il est impossible qu'un maître ayant le goût et l'amour du travail ne les infuse pas aux élèves les plus paresseux ; de même en créant, par son exemple, une atmosphère de bonté, de gaieté, de franchise dans la classe, l'éducateur verra bientôt se développer ces qualités dans chaque élève, individuellement. Enfin, au-dessus de notre influence volontaire et consciente sur nos élèves, il y a celle dont nous ne nous doutons peut-être pas, mais qui agit davantage encore, celle que nous exerçons non par ce que nous disons ou faisons, mais par ce que nous sommes ; les enfants nous transpercent bien plus que nous ne le croyons et, pour ma part, j'ai toujours eu le sentiment très net que les fluctuations de ma vie intérieure — même en dehors de l'école — étaient en corrélation étroite avec l'influence que j'exerçais sur mes élèves. On commence un peu partout à lutter — et avec combien de raison — contre la mauvaise littérature et les idées de crime et d'immoralité qu'elle fait naître. Je crois que le meilleur antidote contre ce dangereux poison sera dans l'exemple de vies toutes de pureté, de justice et de dévouement.

Il est impossible de nous placer en face de cette puissance extraordinaire de l'exemple sans nous sentir comme écrasés par la responsabilité énorme qui nous incombe, en tant qu'éducateurs. Et nous avons encore à lutter contre l'influence des parents, s'exerçant souvent en sens opposé à la nôtre ; puis — autre obstacle — le temps certainement insuffisant, dont nous disposons pour accomplir une œuvre profonde et durable.

Heureusement, l'exemple nous fournit aussi des auxiliaires précieux. D'abord, nous pouvons nous-même bénéficier de la puissance de l'exemple : heureux entre tous les maîtres qui savent puiser auprès de Celui qui en est la source les trésors de sagesse et de bonté dont ils ont besoin ; heureux aussi ceux qui, pour être vivi-

fiés, cherchent le contact de tous ceux qui furent des conducteurs d'hommes, dans tous les domaines de l'activité humaine.

Puis, nous n'en sommes heureusement pas réduits à ce que les enfants soient soumis à notre seule influence. En entrant en rapport avec les parents de nos élèves, en nous efforçant de gagner leur confiance et leur affection — ce qui est bien facile quand nous avons conquis celles de leurs enfants — nous arriverons dans quelque mesure à ce qu'ils soient nos collaborateurs. Ensuite, à mesure que nous pourrons transformer, par notre exemple, les meilleurs de nos élèves, ceux-ci, à leur tour, réagiront sur les éléments les moins bons de la classe : j'ai vu des élèves demander que les leçons ne fussent pas supprimées un jour de fête, d'autres manifester une grande joie à la perspective d'une... récapitulation de grammaire ; dans ces cas-là, ce sont évidemment les élèves les plus zélés qui entraînent le reste de la classe à ce bel enthousiasme pour un travail supplémentaire. Enfin, dans notre enseignement, nous pourrons aussi nous servir de la biographie des grands hommes pour élever nos enfants vers un plus haut idéal de vie. Nous y joindrons des notions de psychologie, adaptées à leur âge, pour qu'ils apprennent à se connaître et à se diriger.

Par tous ces moyens, nous arriverons peut-être à rendre à la société le plus grand service qu'elle réclame de nous à l'heure actuelle, à savoir que nous lui fournissions des hommes.

A. DESCŒUDRES.

LETTRE DE BELGIQUE

L'enseignement religieux à l'école primaire.

L'enseignement de la religion est inscrit au programme officiel de l'école primaire dirigée par l'Etat belge.

Il est donné par les instituteurs et les institutrices, presque partout, dans la première demi-heure d'école, soit de 8 $\frac{1}{2}$ à 9 heures.

Il n'est pas obligatoire. Les parents ont la faculté d'en dispenser leurs enfants, de par un article de loi du 15 septembre 1895. Ils signent pour cela des formulaires imprimés remis au maître à chaque changement de classe.

La proportion des élèves dispensés varie considérablement suivant les régions. Il est telle commune où tous les élèves suivent ce cours ; dans telle autre, en milieux ouvriers travaillés par le socialisme, on compte jusqu'à 50 dispensés sur 100 enfants. La grosse majorité des parents protestants en exemptent leurs fils et filles.

Quel est le programme du cours de religion à l'école primaire belge ?

Voici comme échantillon celui du diocèse de Tournai : Il porte sur trois matières principales : 1^o *Les prières*. 2^o *L'Histoire sainte*. 3^o *Le catéchisme diocésain*.

Au degré inférieur, on doit enseigner le Pater, l'Ave, le Credo, les Commandements, les Actes (paroles marquant ou sa contrition, ou sa résolution bonne etc.).

Au degré moyen, on ajoute toutes les prières du matin et du soir indiquées dans le catéchisme officiel et en plus le Benedicite, les Grâces et l'Angelus.

Le programme d'histoire sainte indique l'étude progressive, aux trois degrés, des principaux récits du Vieux et du Nouveau Testament. Il insiste pour que les maîtres *soulignent les points de contact entre l'Histoire sainte et le catéchisme*.

Enfin l'étude de ce dernier doit être commencée déjà au degré inférieur où l'on apprendra en outre la manière de se confesser et d'entendre la messe.

Dans les conseils pratiques rédigés par l'inspecteur diocésain principal, nous lisons : « Il est hautement désirable que les maîtres veillent à la formation chrétienne des enfants à l'époque la plus marquante de leur vie » (celle de la première communion, vers l'âge de 11 à 12 ans).

Cet enseignement est donc *essentiellement et nettement confessionnel*. Il doit nécessairement faire de ceux qui le reçoivent des catholiques passant par la traditionnelle première communion. Les maîtres ne peuvent pas se contenter, s'ils veulent rester dans l'esprit du programme, de montrer aux enfants qu'on peut chercher auprès de Dieu des forces pour accomplir sa tâche d'écolier et plus tard son œuvre d'homme ; ils doivent faire apprendre par cœur un certain nombre de prières dont le fond et la forme sont l'ouvrage de l'Eglise romaine.

L'histoire sainte ne doit pas non plus être enseignée pour elle-même, en vue de la formation religieuse et morale de l'enfant ; elle n'est là que pour étayer la dogmatique ecclésiastique. Du reste, au dire de la plupart des instituteurs, elle est sacrifiée au catéchisme. Comment, en effet pourrait-on, dans une maigre demi-heure quotidienne, en faire une étude quelque peu sérieuse, à côté de celle des 340 questions et réponses ardues du catéchisme et de toutes les prières prescrites ?

On irait trop loin en disant : Ce programme se soucie peu d'élever la moralité enfantine et de former la volonté pour le bien ; mais ce serait fermer les yeux à l'évidence que de ne pas se rendre compte que la préoccupation principale de l'autorité religieuse est d'imprégner l'âme enfantine du dogme catholique et de toute la manière de l'envisager et de le justifier.

Je n'ai pas besoin de dire ici qu'au point de vue de la pédagogie, comme à celui de la formation du caractère moral, l'enseignement religieux qui néglige l'histoire biblique au profit du catéchisme est une erreur évidente.

Malheureusement l'Eglise romaine, par principe, ne peut pas et ne veut pas admettre qu'on puisse donner un enseignement religieux solide, utile, essentiellement biblique et historique, sans la préoccupation de fabriquer déjà en classe la mentalité catholique des élèves. Pour elle, enseigner la religion, c'est enseigner le catéchisme diocésain. Comment pareille attitude n'engendrerait-elle pas de douloureux conflits ?

Et puis nous estimons qu'il est du devoir des autorités religieuses de mettre le corps enseignant au bénéfice des progrès énormes accomplis depuis soixante ans dans le domaine des sciences historiques et bibliques. Ces progrès établissent l'évolution organique s'opérant au sein de la religion juive et du christianisme primitif et donnent surtout de l'Ancien Testament une idée plus juste et plus haute. De ces progrès, l'Eglise ne veut rien dire aux simples fidèles.

Les directions pédagogiques qui accompagnent le programme du cours de religion ne contiennent pas un mot sur cette importante question. Pourtant je connais plus d'un instituteur belge qui accueillerait comme une délivrance la possibilité, non de faire de la critique au-dessus de la portée de ses élèves, mais celle de faire ressortir ce qu'il y a de positif et d'assimilable pour la conscience moderne dans certains récits revêtant la forme de mythes ou de légendes, et de présenter les faits bibliques comme appartenant à une *histoire* au sens moderne du mot.

Enfin, et c'est notre dernière objection, alors que dans les branches civiles du programme scolaire on s'efforce de cultiver la réflexion et de fortifier le raisonnement, dans le domaine religieux, le maître d'école belge est obligé d'enseigner des dogmes, des doctrines renfermées dans un catéchisme intangible et indiscutable. Ce qui se passe un peu partout n'est pas difficile à imaginer. Souvent peu convaincus de l'utilité morale et de la légitimité des doctrines ecclésiastiques, les instituteurs font apprendre mécaniquement à leurs élèves les questions et réponses du manuel, afin de satisfaire Monsieur l'inspecteur de religion. Ils se gardent comme du feu d'y mettre du leur et fortifient ainsi, à contre-cœur évidemment, le « perroquetage » religieux dont toute notre vie sociale est infectée.

L.-S. PIDOUX.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Association des instituteurs bernois. — C'est sous ce titre que le chroniqueur des conflits scolaires de la ville de Berne envoie le communiqué suivant aux journaux jurassiens :

« M. Baumgartner paraît répondre à mon information en la traitant sans preuve de fantaisiste et d'exagérée. Il est dans l'erreur quand il croit que je suis à la source, mais nos renseignements sont cependant puisés à une source sûre et impartiale, les procès-verbaux. M. B. ne nie pas d'ailleurs le bien-fondé de ma communication. Si je n'ai pas parlé de sa démission et de celle de sa collègue, c'est parce que je l'ignorais. Au comité cantonal également, ces démissions n'étaient pas encore connues. Mais puisqu'il en est ainsi, M. B. ne voudra certainement pas être en reste de sincérité envers le secrétaire permanent dont toute la manœuvre a consisté dans le maintien de sa démission. Le fait qu'il vient d'être élu professeur à l'école secondaire des garçons de Berne en est la meilleure garantie. Cela fait donc quatre. »

Un autre chroniqueur bernois, c'est celui du *Démocrate*, de Delémont, qui prétend que le secrétaire permanent de la société des instituteurs « est victime, en l'occurrence, d'une véritable chicane d'Allemand. En veut-on l'un ou l'autre

exemple ? Le président a vu une offense dans le fait d'être appelé *der Vorsitzende* au lieu de *der Präsident*, tout comme si ces deux vocables n'étaient pas exactement équivalents. Durant deux séances, le dit président a provoqué une discussion interminable afin d'arracher à son comité une décision à teneur de laquelle la correspondance concernant la Société devrait être adressée directement au *Präsident* et non au secrétaire. Le même président a contesté l'exactitude d'un protocole un mois après que le texte en fût approuvé par le comité, accusant ainsi le secrétaire de falsification. A plusieurs reprises, il a mis en doute l'exactitude des comptes dressés par le secrétaire et proposé des mesures vexatoires pour l'amour-propre de l'homme de confiance des instituteurs bernois. Bref, ce président, qui a donné, retiré, redonné sa démission par quatre ou cinq fois, paraît n'avoir pas compris le caractère du secrétariat permanent dans la Société qu'il dirigeait. Bien qu'il eût la majorité contre lui, il a fini, par ses intrigues et ses vilénies, à écœurer le secrétaire et à l'obliger à la retraite.

Qui voudra maintenant de la succession ? Sans doute celui qui, il y a trois ans, brigua le poste de son heureux rival et ennemi ! »

Contrairement à l'opinion de MM. H. et Ch.-A. R., ceux qui ont lu les célèbres procès-verbaux confidentiels se rendent compte que ces comptes-rendus ne sont pas aussi impartiaux qu'on veut bien le dire. Ils paraissent avoir été écrits pour le besoin de la cause, dès le moment où les frottements ont commencé. La manière dont est traité « un membre du coin le plus extrême du Jura qui ne comprend pas les débats et qui vote, sans que les propositions soient traduites, avec son collègue du Jura méridional » n'est pas une preuve de beaucoup d'impartialité. Ce qu'il faut relever dans toute cette regrettable affaire, c'est que le président a suivi la tradition, c'est qu'il a voulu savoir dans quelles voies la Société des instituteurs allait s'engager. Sa responsabilité lui faisait un devoir d'être renseigné aux sources.

Les délégués jurassiens au comité cantonal, Mademoiselle Berthe Piquerez, de Boncourt, et M. Albert Baumgartner, de Bienne, ont soutenu cette politique de prudence et de bonne foi. Nul doute qu'ils n'aient l'approbation de leurs collègues jurassiens. Une réélection le prouvera, s'il est nécessaire. Quant aux chroniqueurs de la ville de Berne qui intéressent le public jurassien à cette lessive de famille, nous croyons que, même au milieu des collègues de la ville fédérale, ils forment une petite minorité.

H. GOBAT.

*** **Court.** — Sept instituteurs, sortis de l'école normale de Porrentruy en 1875, se sont réunis le 9 octobre dernier à Court, pour se serrer la main, se communiquer leurs impressions, leurs joies et leurs douleurs et digérer un bon banquet. Il y a trente-cinq ans, ils étaient douze à l'examen du brevet : la mort en a fauché plus d'un. Aussi sous l'impression de l'activité de la terrible faucheuse, les sept sages de Court, ont-ils résolu de se revoir à l'avenir tous les deux ans et non plus tous les cinq ans, comme précédemment. Puissent-ils se retrouver tout joyeux les sept à St-Imier, en 1912, pour se préparer au congrès de Lausanne en 1914, c'est là le vœu du correspondant.

H. GOBAT.

VAUD. — **Echos de l'Exposition d'agriculture.** — On nous communique le numéro du 22 septembre de la *Tribune de Genève* qui renferme dans sa

« Chronique vaudoise » un passage concernant les écoles et le corps enseignant. Nous n'en parlerions pas ici, mais ce langage a indigné un instituteur vaudois et une lectrice du journal, qui nous demandent de protester contre le langage de la *Tribune*. Voici de quoi il s'agit :

Après avoir rendu hommage à la plupart des écoles visitant l'Exposition, l'auteur nous décrit une autre classe qu'il compare à une bande d'étourneaux volant dans une vigne, touchant à tout, courant à gauche et à droite, croisant les visiteurs ou se jetant dans leurs jambes, etc. Mais voici qui est plus grave : Vous cherchiez instinctivement le maître, ajoute-t-on, sa vue vous expliquait tout : mise négligée, barbe de plusieurs jours, *air aviné*. » Pour être sommaire, ce portrait n'est pas flatté ni flatteur. Précédemment, l'auteur de l'article déclarait déjà qu'on pouvait juger de l'instituteur à la façon dont se comportaient ses élèves. Peut-on toujours rendre un maître responsable des incartades de ses élèves lorsqu'il est seul à la brèche pour les surveiller et que, lâchés au milieu d'une cohue, ils laissent libre cours à leurs instincts les moins avouables ? Là où l'instituteur n'était pas secondé, comment tenir en mains tout ce monde avide de voir et surtout de toucher ?

Dans le cas particulier, nous ne sommes pas en mesure de donner un démenti au correspondant du journal genevois, mais ce que nous déplorons, c'est qu'il nous présentât un cas isolé, un peu exagéré quand même, comme un exemple typique d'instituteur. La forme du récit, tout le contexte, laissent en effet supposer que ce n'était pas dans l'opinion de l'auteur une rare, une regrettable exception. Un peu de cet opprobre rejaillit inévitablement sur le corps enseignant, déjà sujet à tant de critiques injustes.

Ensuite le tort du chroniqueur vaudois a été de dénigrer son propre pays et d'envoyer sa prose à un journal étranger au canton sans mesurer la portée de son dire. Il eût été plus équitable de relever le fait — si on le jugeait nécessaire — dans les journaux de la région. On aurait ainsi donné à qui de droit une leçon qui eût porté ses fruits.

H. GAILLOZ.

*** **Retraite.** — Le 1^{er} novembre est la date fatidique où les instituteurs qui ressentent le poids des ans, la lassitude d'une carrière bien remplie, prennent leur retraite pour jouir d'un repos mérité. Nous recevons à ce sujet des communications intéressantes que nous groupons sous un même chapitre, priant nos collègues de la compléter par la liste de tous ceux que nous ignorons.

F. Isabel, un fidèle collaborateur de l'*Ecole* et de l'*Educateur*, a donné, pour le 1^{er} novembre prochain, sa démission d'instituteur à Villars-sur-Ollon où il a fait toute sa carrière, soit de 31 ans révolus d'enseignement. Le 1^{er} octobre, il achevait la dernière classe de sa 31^{me} année dans la même localité. Ses élèves lui ont fait fête en le comblant de cadeaux, tant collectifs qu'individuels. Après un petit discours d'adieu, leurs belles voix cristallines ont encore une dernière fois réjoui son cœur.

« Ce fut un moment aussi solennel, nous écrit-il, que le premier jour où je débute, dans une mauvaise salle que le froid givrait chaque nuit en hiver, et qui servit encore 5 ans jusqu'à ce qu'on édifiât le modeste bâtiment actuel... Que de choses en trente et un ans ! Que de visages nouveaux ! Quel développement

inattendu et extraordinaire a pris la contrée de Chésières-Villars-Arveye dont j'avais les écoliers et qui, avant 1869, avait trois classes distinctes ! C'était alors au matin de ma vie, et maintenant c'est à peu près le soir, où les ombres vont s'allonger ! Je m'étais donné tout entier à cette classe — que tant d'absents désertaient pour l'alpage — et jusqu'au bout, mon zèle n'a point faibli. Avec quel bonheur je verrai tous mes élèves faire avec honneur leur chemin dans la vie ! »

A ce vaillant et fidèle collaborateur, collègue dévoué, travailleur infatigable, *l'Educateur* souhaite une heureuse, longue et paisible retraite.

VARIÉTÉ

La vie chère. — Au moment où le corps enseignant se plaint de la cherté de la vie, peut-être les vers suivants de Xavier Maunier procureront-ils un moment de gaieté aux lecteurs de *l'Educateur* : H. GOBAT.

TOUT AUGMENTE.

Oui, dans cette époque inclemente — Est-ce la fin —	Esau — mets pour les familles ! Sans trop d'effort,
Nous pourrions bien, si tout augmente Mourir de faim.	Rien qu'un plat de lentilles ! Eût fait de l'or !
Car tout sera bientôt — temps aigres — A prix fous !	Noé, dont l'excès nous révolte, Loin d'être gris,
Et nous allons devenir maigres Comme des clous !	Vous aurait vendu sa récolte Dans les grands prix.
Quel peu réjouissant problème Que d'être né !	Spéculation scandaleuse ! St-Pierre, au quai
Moi, je me sens devenir blême Et décharné !	De sa pêche miraculeuse Eût trafiqué !
La cuisinière qu'en partage Dieu me donna,	Mais, quand tout renchérit, il urge Qu'en nos cités
Voudrait supprimer le potage, O Madonna !	Même les moutons de Panurge Soient augmentés !
Tout est cher ! Mauvais son de cloche, Sur les marchés !	Le sucre est si cher que, par lucre, Chacun se plaint
Il faudra vous mettre à la broche, Coqs des clochers !	Qu'on ne peut plus casser de sucre Sur son prochain !
Dans cette crise — noir symptôme D'un temps de fer —	Le boulanger — le mien, le vôtre, — N'entendent rien
Eve aurait fait payer sa pomme Diablement cher !	Quand on leur dit « Donnez-nous notre Pain quotidien ! »

Que de gens tu mets en déroute,

Tarif nouveau...

Hélas : plus l'existence coûte,

Moins elle vaut !

XAVIER MAUNIER.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Un précieux serviteur.

D'origine diverse, tantôt grand comme une porte, tantôt plus petit que la paume de la main, l'auxiliaire que je vais dépeindre a une importance que bien peu songent à contester.

En effet, ce qu'on ne laisserait peut-être pas à la disposition d'un parent, d'un ami, on le confie à cet humble serviteur, sans aucune crainte. Tel un gardien fidèle, il conserve les dépôts avec soin : nos plans les plus mûris, nos pensées les plus intimes et les plus secrètes. Pas de transaction financière, pas d'engagement sérieux, sans que nous ne fassions appel à son aide pour en garder la formule. Sans lui le fourbe exploite impunément le naïf ; sans lui, l'homme n'est point uni à sa femme : l'officier civil, le tribunal, se rient de vos déclarations, fussent-elles les plus sincères et les plus authentiques.

Son emploi est presque aussi varié que les nuances dont il se pare. Sous l'uniforme rouge, vert, blanc, bleu ou bariolé, il monte la garde, le dos en dehors, dans nos bibliothèques. Couvert de fines teintes, il reproduit les merveilles de la nature en des tableaux où l'imagination et la réalité se confondent sous la plume et le pinceau de l'artiste.

Vêtu avec moins d'éclat, il devient un moyen d'instruction, un délassement, aussi un gagne-pain. C'est par lui que nous arrivent les bonnes et les mauvaises nouvelles. Il enregistre les succès et les revers des habitants de notre planète. Messager de la paix ou de la guerre, de la joie ou de la tristesse, de la naissance ou de la mort, il entre toujours et partout avec la même désinvolture. S'il est mal reçu il ne proteste jamais, qu'on le foule aux pieds, qu'on le couvre de poussière ou de boue, il demeure impassible. Il se laisse ficeler, coller ; il reçoit plusieurs empreintes, heureux de garder le dépôt qu'on lui a confié, n'attachant pas moins de prix à la défroque d'un mendiant qu'à l'habit royal.

Ce précieux serviteur ne connaît la stabilité que du fond d'un tiroir ou fixé contre un mur, cloué sur une planche. Tantôt contenant, tantôt contenu, parfois tous les deux, il voyage à pied, en voiture, en chemin de fer, en bateau à vapeur, en automobile, en ballon, ... selon les exigences ou les caprices de son maître. Et l'on sait combien celui-ci en a : il faut de la résistance pour supporter les choses, de la souplesse pour prendre toutes les formes, assez de légèreté pour visiter le monde à bas prix. Il traverse les plaines et les montagnes, les rivières et les mers, les royaumes et les républiques, sans perdre un moment la destination qui lui est assignée. Parvenu à l'endroit où il doit abandonner son dépôt, il périt parfois dans la bataille que se livrent les enfants pour en devenir possesseurs. D'autres fois, il est ouvert avec précaution, salué d'un sourire, puis il disparaît dans la poche d'où il ne sortira que pour se transformer en numéraire.

Les hommes ont-ils toujours pour cet ami le respect dû à ses mérites ? Combien de fois je l'ai trouvé dans un triste état ! Il gisait au bord du chemin, déchiré, sale, ou lavé par la pluie. Je l'ai vu aussi s'élever sur les ailes du vent,

tournoyer dans l'air comme une plume d'oiseau, puis retomber un peu plus loin sur le sol.

Sa carrière finit brusquement : on le jette au panier, au feu, à moins qu'il ne soit destiné à grossir quelque tas d'ordures avec lesquels il se mêlera à la poussière de la terre, sans exciter ni pleurs ni regrets. N'est-ce pas le contraire qui arrive pour l'homme ? L'humanité ingrate ne reconnaît souvent ses mérites qu'après sa mort.

Et maintenant, qu'on ne m'accuse pas d'avoir agi de même envers notre précieux serviteur : dès le début je lui ai prodigué mes éloges. Je chanterai encore ses vertus, je célébrerai ses bienfaits. C'est lui qui prête aux arts et à l'industrie, à la science enfin, un indispensable concours ; c'est lui qui sert l'homme dans ses plus nobles aspirations.

C'est encore lui qui attend nos dernières volontés, qui... j'aurais dire nous ressuscite. — Oui, précieux coopérateur et conservateur de nos actes, toi qui revêts l'autorité d'un vizir, la tenacité d'un concierge, la souplesse d'un diplomate, je ne t'airai pas plus longtemps ton nom. Chacun d'ailleurs t'a reconnu pour être... la feuille de papier.

L. BOUQUET.

Le nègre du Congo.

... Et le noir, enfant de la nature tropicale, créé par elle jusqu'en ses moindres fibres, le noir subit également l'influence impérieuse de cette vie spéciale à la forêt et aux bêtes... On le sent écrasé par cet excès de vie, dont l'atmosphère est saturée, qui le domine et l'étouffe ou, par moments, le pousse à de brusques et puissants efforts. Il dépense de l'énergie avec une ardeur folle, puis retombe, affaîssé, dans l'inaction triste.

Et ainsi va sa vie sauvage. Il la subit beaucoup plus qu'il ne la vit consciemment. Elle n'a rien de réglé par lui, de voulu, de consenti. La nature a sur lui une influence passive. Elle l'a façonné, l'a pris dans ses rêts et il reste son jouet docile, sans jamais avoir le courage de se révolter. Les heures de travail sont rudes, mais courtes. La dépense de force en un seul jour est inouïe : dans la forêt pour le défrichement de grands espaces destinés à ses plantations ; à la chasse dans ses luttes avec les fauves ; à la pêche, à la guerre surtout.

Puis l'effort terminé, il s'en revient à son village, s'étend sur les nattes éparses, dort des jours et des nuits, d'un sommeil lourd qui l'abêtit.

Quand il s'éveille, son regard est morne et lassé, ses mouvements lents et mourants.

Les femmes, font, elles aussi, de très durs travaux, bien au-dessus de leurs forces réelles. Mais quand leur jeunesse, vite flétrie, a donné son grand effort, elles s'arrêtent et meurent brusquement. Il est rare de rencontrer par les villages nègres du Congo de ces vieilles femmes aux cheveux blancs qui finissent doucement leur vie. Toutes meurent jeunes, jeunes et pourtant fanées, usées, épuisées.

Les enfants naissent nombreux, mais seules les petites plantes fortes et vivaces subsistent. Leur santé est vite mise à l'épreuve. Ceux qui ne peuvent soutenir la lutte brutale meurent. Et c'est le plus grand nombre.

Le noir, dans sa forêt tropicale, sous le ciel de feu de ce climat anormal, m'a souvent fait l'effet d'un de ces pauvres enfants difformes qui ont une tête beau-

coup trop lourde pour leur cou frêle. Au lieu d'un effort régulier et continu, il s'use à de brusques tentatives pour dresser et tenir droite sa pauvre tête qui lui pèse. Malgré tout, elle retombe sans cesse sur ses épaules trop faibles.

La personnalité du noir, pas plus que sa vie, ne peut dans ces conditions se développer librement, normalement. Il a des aspirations vers un certain idéal, mais la volonté lui manque pour les convertir en actes, bons, utiles. Il désire, mais n'arrive pas à vouloir. Il a de vives impressions, des élans de gaieté merveilleux, des instants de réel enthousiasme. Il est courageux, vindicatif, mais tout cela seulement par crises subites et courtes après lesquelles il retombe dans son apathie, sa torpeur, son anéantissement...

« Impressions d'Afrique » (*Bibliothèque Universelle*, août 1910). C. SEGUIN.

Après lecture, exiger le compte-rendu oral, puis faire trouver les idées principales contenues dans ce morceau. Elles formeront le plan du sujet de composition.

Donner l'explication des mots inconnus et des expressions nouvelles, et faire quelques remarques sur le style souple et alerte qui donne tant de charme à la description.

Paul CHAPUIS.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Les souris.

Les souris sont des rongeurs de petite taille, au museau pointu, au pelage doux et souple, d'un gris brunâtre sur le dos, de couleur plus claire sous le ventre. Elles abondent partout ; elles infestent les granges, les galetas et les greniers. Elles sont très nuisibles, car elles rongent les provisions de toutes sortes, les vêtements, les papiers, les livres ; dans les granges, les caves et les greniers, elles font parfois des dégâts considérables en s'attaquant aux graines, aux légumes et aux fruits. Elles établissent leur demeure dans les trous des murs, les fentes des boiseries ou les tas de paille.

Devoir. Ecrire cette dictée au singulier.

Vocabulaire. Un rongeur (ronger), abonder, infester, un galetas, un grenier, les vêtements, des dégâts. *Boiserie* (bois), un endroit boisé, déboisé, reboisé, boisement, déboisement, reboisement. *Gris brunâtre*, d'un gris tirant sur le brun. Le suffixe *âtre* s'ajoute aux adjectifs indiquant généralement les couleurs et signifie *qui se rapproche de*. Exemple : une eau verdâtre est une eau non pas verte, mais d'une couleur qui se rapproche du vert, qui tire sur le vert. Ce suffixe s'ajoute généralement à l'adjectif écrit au masculin singulier. Exemples : brun (brunâtre), gris (grisâtre), bleu (bleuâtre), noir (noirâtre), rouge (rougeâtre). — Exceptions : jaune et olive font jaunâtre et olivâtre (on supprime l'e final du radical) ; vert fait verdâtre ; blanc, blanchâtre ; roux, roussâtre, doux, douceâtre.

Degré supérieur.

Le lion de Lucerne.

Après les beautés de la nature, si pittoresque et si riante, où la ville est placée, ce monument est l'objet qui mérite le plus d'attirer l'attention des étrangers. C'est à un colonel lucernois ¹ qu'est due la première idée de ce monument, élevé

¹ Le Colonel Pfyffer.

à la mémoire des officiers et soldats suisses qui ont succombé victimes de leur héroïque fidélité dans la fatale journée du 10 août 1792. Rien de plus simple et de plus poétique à la fois que cette pensée. Un lion, percé d'une lance, expire en couvrant de son corps un bouclier fleurdelisé qu'il ne peut plus défendre. « L'expression du lion est sublime, dit un écrivain ; le tronçon de la lance qui l'a percé est resté enfoncé dans son flanc ; il étend sa griffe redoutable comme pour repousser une nouvelle attaque ; ses yeux à demi fermés vont s'éteindre à jamais ; cependant son regard semble menacer encore ; sa face majestueuse offre l'image d'une noble douleur et d'un courage tranquille et résigné. » Le lion est sculpté dans une grotte peu profonde, creusée elle-même dans un pan de rocher vertical. Une pièce d'eau vive, alimentée par plusieurs sources, baigne le pied du rocher, dont le sommet est couvert de végétation. Tout autour sont disposés de beaux groupes d'arbres. A quelques pas du sommet s'élève une petite chapelle dans laquelle, se trouvent les armoiries des officiers qui périrent dans les sanglantes journées du 10 août, des 2 et 3 septembre 1792. Ch. SCHAUB.

Notes et explications. — La première idée de ce monument est due, dit Ch. Schaub, à un colonel Pfyffer. Mais celui qui l'a composé est un artiste danois, Thorwaldsen, qui a fourni le modèle en plâtre au sculpteur Ahorn, de Constance. Le lion a 9 m. de longueur et 6 m. de hauteur. Il commémore la défense des Tuileries par la garde suisse, assaillie le 10 août 1792 par la populace furieuse. Deux bataillons suisses succombèrent ; les officiers et soldats survivants furent faits prisonniers et presque tous massacrés les 2 et 3 septembre. On peut lire sur le monument l'inscription suivante : *Helvetiorum fidei ac virtuti, die 10 Aug., 2 et 3 Sept. 1792. Hoc sunt nomina eorum qui, ne sacramenti fidem fallerent, fortissime pugnantes ceciderunt.* (A la fidélité et à la vertu des Helvétiens, 10 août, 2 et 3 septembre 1792. Voici les noms de ceux qui, pour ne pas faillir à leur serment, tombèrent en combattant vaillamment.) Au dessus on lit les noms des officiers et soldats qui périrent, et de ceux qui, ayant échappé à la mort, ont contribué à l'érection de ce monument, dont l'inauguration a eu lieu le 10 août 1821. (Ch. Schaub) — Le lion couvre un bouclier *fleurdelisé*, c'est-à-dire un bouclier orné de fleurs de lis. La fleur de lis (ancienn. fleurdelys) était l'emblème des rois de France.

CALCUL ORAL (suite).

Calcul du $\frac{\circ}{\circ}$.

81. Quel est le taux, si l'on a :

<i>Capital</i>	<i>Int. annuel</i>	<i>Capital</i>	<i>Int. annuel</i>
a) f. 17	53 c. ($3 \frac{\circ}{\circ}$)	f. 1300	f. 65 ($5 \frac{\circ}{\circ}$)
b) f. 23	92 c. ($4 \frac{\circ}{\circ}$)	f. 600	f. 21 ($3 \frac{1}{2} \frac{\circ}{\circ}$)
c) f. 18	63 c. ($3 \frac{1}{2} \frac{\circ}{\circ}$)	f. 2700	f. 81 ($3 \frac{\circ}{\circ}$)
d) f. 16	76 c. ($4 \frac{3}{4} \frac{\circ}{\circ}$)	f. 4500	f. 180 ($4 \frac{\circ}{\circ}$)

82. A quel taux place-t-on, lorsqu'on a :

<i>Capital</i>	<i>Int. annuel</i>	<i>Capital</i>	<i>Int. annuel</i>
a) f. 80	f. 3 60 ($4 \frac{1}{2} \frac{\circ}{\circ}$)	e) f. 425	f. 17 ($4 \frac{\circ}{\circ}$)
b) f. 330	f. 16 50 ($5 \frac{\circ}{\circ}$)	f) f. 8000	f. 340 ($4 \frac{1}{4} \frac{\circ}{\circ}$)

- c) f. 50 f. 175 ($3\frac{1}{2}\%$) g) f. 350 f. 1120 ($3\frac{1}{5}\%$)
 d) f. 1250 f. 3750 (3%) h) f. 15000 f. 525 ($3\frac{1}{2}\%$)

83. A quel taux est placée une somme de f. 320 qui rapporte f. 1280 d'intérêt annuel ? (4%).

84. Pour l'amélioration d'un domaine on consacre une somme de f. 1500. Le rapport net annuel se trouve ainsi augmenté de f. 135. A quel taux a-t-on placé son argent ? (9%).

85. Une somme de f. 1100 rapporte f. 3850 d'intérêt annuel. Quel est le taux exigé ? ($3\frac{1}{2}\%$).

86. Un artisan a emprunté f. 1450. Un an plus tard il rembourse sa dette par f. 1508. Quel a été le taux ? (4%).

87. Une servante a placé f. 30 à la caisse d'épargne. Au bout d'une année, son avoir est augmenté de f. 1.—. Quel intérêt la caisse payait-elle ? ($3\frac{1}{3}\%$).

88. Un jardin payé f. 840 rapporte net f. 42. Combien $\%$? (5%).

89. Une dette de f. 900 est remboursée au bout d'un an par f. 930. A quel taux a-t-on calculé l'intérêt ? ($3\frac{1}{3}\%$).

90. On place f. 1200 à 4% et f. 800 à $4\frac{1}{2}\%$. Quel est le taux moyen ?

$$1200 \text{ à } 4\% = \text{f. } 48$$

$$800 \text{ à } 4\frac{1}{2}\% = \text{f. } 36$$

$$\text{Capital} = \text{f. } 2000 \quad \text{Intérêt} = \text{f. } 84 = 4,2\%$$

1.	10 %	30 %	20 %	60 %	50 %	25 %	75 %
a) fr. 9	0,90	2,70	1,80	5,40	4,50	2,25	6,75
b) 28 l.	2,8	8,4	5,6	16,8	14	7	21
c) 3,20 a.	0,32	0,96	0,64	1,92	1,60	0,80	2,40
d) 480 km.	48	144	96	288	240	120	360
2.	$12\frac{1}{2}\%$	$33\frac{1}{3}\%$	$66\frac{2}{3}\%$	70 %	40 %	90 %	80 %
a) 18 kg.	2,25	6	12	12,6	7,2	16,2	14,4
b) 8,40 m.	1,05	2,80	5,60	5,88	3,36	7,56	6,72
c) 450 l.	56,25	150	300	315	180	405	360
d) 7800 km.	975	2600	5200	5460	3120	7020	6240
3.	14 %	52 %	35 %	61 %	23 %	45 %	84 %
a) 4 q.	0,56	2,08	1,40	2,44	0,92	1,80	3,36
b) 60 s.	8,4	31,2	21	36,6	13,8	27	50,4
c) 500 km.	70	260	175	305	115	225	420
d) 1200 m ³	168	624	420	732	276	540	1008

Question: 84 % de 1200 m³ ?

$$\text{Solution: } 80\% \text{ de } 1200 \text{ m}^3 = 8 \times 120 \text{ m}^3 = 960 \text{ m}^3.$$

$$47\% \text{ de } 1200 \text{ m}^3 = 4 \times 12 \text{ m}^3 = 48 \text{ m}^3.$$

$$84\% \text{ de } 1200 \text{ m}^3 = 1008 \text{ m}^3.$$

5.	$\frac{1}{2}\%$	0,25 %	$\frac{1}{5}\%$	$\frac{3}{4}\%$	0,3 %	$\frac{4}{5}\%$	0,15 %
a) fr. 60	0,30	0,15	0,12	0,45	0,18	0,84	0,09
b) 240 g.	1,20	0,60	0,48	1,80	0,72	1,92	0,36

c) 8000 ha.	40	20	16	60	24	64	12
d) 180 hl.	0,90	0,45	0,36	1,35	0,54	1,44	0,27

Déterminer d'abord le 1 % dans chaque cas.

5.	$1\frac{1}{2}\%$	$2\frac{1}{5}\%$	$10\frac{1}{4}\%$	$9\frac{2}{5}\%$	8,75%	$7\frac{3}{5}\%$	$45\frac{1}{2}\%$
a) 200 km.	3	4,40	20,50	18,80	17,50	15,20	91
b) fr. 600	9	13,20	61,50	56,40	52,50	45,60	273
c) 4000 km ²	60	88	410	376	350	304	1820
d) 80 m ²	1,20	1,76	8,20	7,52	7	6,08	36,40

6. Le devis de construction d'une grange s'est monté à fr. 4500. La construction a coûté 8 % de plus. Combien ? (fr. 4500 + fr. 360 = fr. 4860.)

7. Un meunier vend fr. 36 la farine première; il vend $12\frac{1}{2}\%$ de moins la farine deuxième. Combien ? (fr. 36 — fr. 4,50 = fr. 31,50.)

8. Dans une faillite, le créancier retient le 25 %. Que revient-il à un créancier à qui il était dû fr. 900 ? (fr. 225.)

9. Sur les 780 ha du territoire d'une commune, on compte :

a) 5 % de vignoble (39 ha); b) 25 % de champs; c) 40 % de prairies (312 ha); d) 30 % de pâturages (234 ha).
Combien de chaque espèce ?

10. Je paye le $2\frac{1}{3}\%$ de mon gain qui est de fr. 2700. Combien dois-je payer ? (fr. 63.)

11. La population d'un village de 1800 habitants a diminué de $2\frac{1}{2}\%$ en une année. Combien compte-t-elle d'habitants ? (1800 — 45 = 1755)

12. En 1900, St-Imier comptait 7500 habitants, dont 20 % avaient l'allemand pour langue maternelle, 80 % le français ou l'italien, ces derniers formant le 2 % du total. Combien y avait-il d'habitants parlant l'une ou l'autre des trois langues nationales ?

a) allemand = 1500 hab.; b) italien = 150; c) français = 6000 — 150 = 5850.

13. Dans un village de 700 hab., 84 enfants sont en âge de fréquenter l'école. Combien % ? (84 : 7 = 12 %.)

14. Sur un parcours de 6000 m., une route a une différence de niveau de 540 m. Combien % ? (9 %.)

15. Le poids moyen d'un hl. de froment est de 75 kg. contre $79\frac{1}{2}$ kg. l'année dernière. Quelle est la différence sur 100 kg. de froment ?

Sur 75 kg = $4\frac{1}{2}$ kg.

» 25 kg = $1\frac{1}{2}$ kg.

» 100 kg. = 6 kg.

16. Des 400 jeunes arbres qu'un horticulteur avait plantés, 35 ont péri. Combien % ? ($8\frac{3}{4}\%$.)

17. Un ouvrier qui recevait fr. 4 50 de salaire journalier, reçoit maintenant fr. 5 40. Quelle est l'augmentation % ?

Augmentation sur fr. 4,50 = 0 90

» » » 0,50 = 0 10

» » » 1 — = 0 20 = 20 %.

18. Un ouvrier qui gagnait fr. 5 par jour ne gagne plus que fr. 4,65. De combien % son salaire est-il diminué ? (7 %)

19. Un employé qui gagne fr. 3000 par an doit payer fr. 100 d'impôts. Combien % ? ($3\frac{1}{3}$ %)

20. Un village comptait 1200 habitants l'année dernière ; maintenant, il en compte 1215. Quelle est, en %, l'augmentation ? ($1\frac{1}{4}$ %).

J. S. et E. B.

A propos d'un rapport sur les tendances de l'enseignement mathématique dans les écoles secondaires du canton de Vaud.

On nous met sous les yeux une page bien curieuse du *Rapport présenté à la Société vaudoise des Maîtres secondaires*, le 22 octobre prochain, par M. Roorda, maître de mathématiques au Gymnase classique et au Collège cantonal. Qu'on nous permette de citer ces lignes qui parodient si étrangement un article paru dans *l'Educateur*, année 1901, page 89-91, sous le titre : *La leçon*.

A propos de la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement, M. le rapporteur s'exprime ainsi :

« A priori, il n'est certes pas absurde de vouloir faire connaître à ceux qui entreront dans la carrière de l'enseignement la technique de leur métier. Mais quelle pédagogie va-t-on leur révéler ? La voilà la question importante.

» S'agit-il de cette effarante pédagogie « scientifique » (!!!) qui nous vient d'Allemagne, je crois, et qui veut que toute bonne leçon *se compose en cinq étapes* ? Je n'invente rien. S'il faut en croire un article paru dans *l'Educateur* (année 1901, page 90), ces étapes sont : l'*introduction*, l'*exposition*, la *généralisation*, la *récapitulation* et l'*application*. Vous dites que l'ordre dans lequel se suivent ces cinq étapes vous paraît assez rationnel ? Moi, ça me fait pleurer. Mais je retiens mes larmes et j'essaie de jeter un regard attentif dans cette chose profonde et troublante.

» La leçon-type, la leçon modèle, celle qu'il ne faut jamais perdre de vue à cinq étapes, ni plus, ni moins. Quand la cinquième étape est franchie, la leçon est complète, elle forme un tout ; on a épuisé le sujet et il n'y a plus à y revenir. Il faut s'arranger de manière à arriver au bout de la cinquième étape au moment où le timbre sonne. A ce moment l'élève possèdera une notion nouvelle, bien empaquetée : un paquet bien fait, d'où aucune idée mal coupée ne sortira. Ces leçons, que rien d'imprévu ne peut déranger, on peut les préparer longtemps à l'avance, on peut en remplir des recueils et les vendre à raison de 3 francs le cent, prix déliant toute concurrence. Le premier imbécile venu, possédant 3 francs, sera en mesure de donner une leçon-modèle sur le lapin, sur la découverte de l'Amérique, sur le théorème de Pythagore, sur la pomme de terre ou sur les avantages du régime républicain... »

Libre à M. Roorda de plaisanter sur ce sujet aussi longtemps qu'il lui plaira, c'est son affaire ; mais nous ne saurions admettre qu'il nous impute ce que nous n'avons pas dit. L'article auquel le rapporteur de la Société des Maîtres secondaires fait allusion, dit entre autres :

« Si on prescrit des règles, elles n'entrent pas dans les détails pour ne laisser

aucune place à l'inspiration du moment ; elles sont des directions très générales, applicables à tous les cas, et, comme telles, elles facilitent le travail du maître au lieu de le gêner.

» Il y a lieu de distinguer trois moments dans la leçon.

» Dans le premier, on cherche à éveiller l'intérêt des élèves pour le sujet à traiter ; il faut, en même temps préparer l'intelligence à recevoir l'instruction ; la sortir en quelque sorte de la torpeur dans laquelle l'a laissée une inaction plus ou moins prolongée ; ou, s'il s'agit d'un changement de leçon, il faut faciliter à l'esprit le passage d'un genre d'activité à un autre, en un mot aiguiser l'outil avant de s'en servir...

» Le second et principal moment de la leçon, commence lorsque le but est prescrit et l'intérêt éveillé. Il peut être de nature très diverse, selon qu'il s'agit d'inculquer des notions absolument nouvelles, d'approfondir, de compléter, de généraliser ou même d'appliquer des notions déjà acquises, ou bien encore de tout cela ensemble.

» Le troisième et dernier acte de la leçon, consiste à récapituler le travail accompli, à constater que la tâche proposée a été vraiment effectuée. »

Inutile, je pense de prolonger cette citation ; nos anciens abonnés pourront relire, s'ils le désirent, l'article entier ; ils se convaincront bientôt que, sur ce point, les affirmations de M. le mathématicien Roorda sont toutes imaginaires. Où prend-il ce nombre cinq ? Où a-t-il lu que ces fameuses étapes doivent être parcourues dans l'espace d'une heure ? Où avons-nous dit que l'imprévu doit être rigoureusement banni d'une leçon ? *L'Educateur* de 1901, page 90, ne dit-il pas juste le contraire ?

Si nous avons quelque espoir qu'un débat avec notre savant contradicteur, pût apporter un peu de lumière dans ce brûlant problème, nous nous y engageons ; mais si l'un voit cinq où l'autre lit trois, si une quantité définie pour l'un est indéterminée pour l'autre, il est clair que le nombre des solutions se perdra dans l'infini.

Mieux vaut donc y renoncer.

U. B.

L'art primitif.

La ligne est le premier élément de tout décor. Gravée sur les os et le bois, ciselée ou incisée sur le métal, cette ligne est toujours uniformément disposée. Suivant les théories philosophiques, les lignes ont une origine religieuse : le cercle représente l'idée de l'adoration des astres, la croix représente le feu, le triangle les divinités en trois personnes. Quelquefois une tendance à l'imitation de la nature se manifeste. Elle apparaît dans la représentation timide et naïve d'une feuille ou d'une fleur et quelquefois de personnages. Un ornement préhistorique, ou une ornementation des indigènes de la Côte-d'Ivoire se ressemblent. C'est un chevron, une frette, des denticules, des entrelacs même qui naissent sous les outils de ces primitifs artistes.

(*Le décor par la plante*).

ALFRED KELLER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTRICES: Ballaigues, (travaux à l'aiguille), fr. 1300 pour toutes choses ; 28 octobre.

Un congé est accordé aux membres de la Société vaudoise des maîtres secondaires qui désirent prendre part à l'assemblée générale de cette Société, à Bex, les 21 et 22 octobre 1910.

Maître de l'école primaire, Suisse allemand, qui a pratiqué, cherche place comme précepteur. Bonnes références. Adresser offres sous x à l'expédition de l'Educateur.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

A vendre

à bon compte pour faute d'emploi, le nouveau **Dictionnaire Géographique de la Suisse** au complet et en état de neuf.

Adresser les offres à Monsieur Perret, instituteur, gérant de l'Educateur à Lausanne, qu'il les transmettra.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 5 institutrices de langue allemande ; 1 maître de dessin ; plusieurs instituteurs de langue française, allemande, italienne, romanche, anglaise, danoise ; une institutrice de langue anglaise, docteur phil.

H 3094 Lz. S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

sur nos prix chiffres connus.

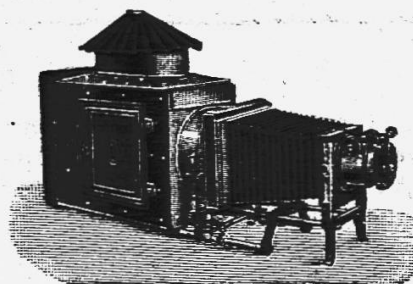
VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15-40 U

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

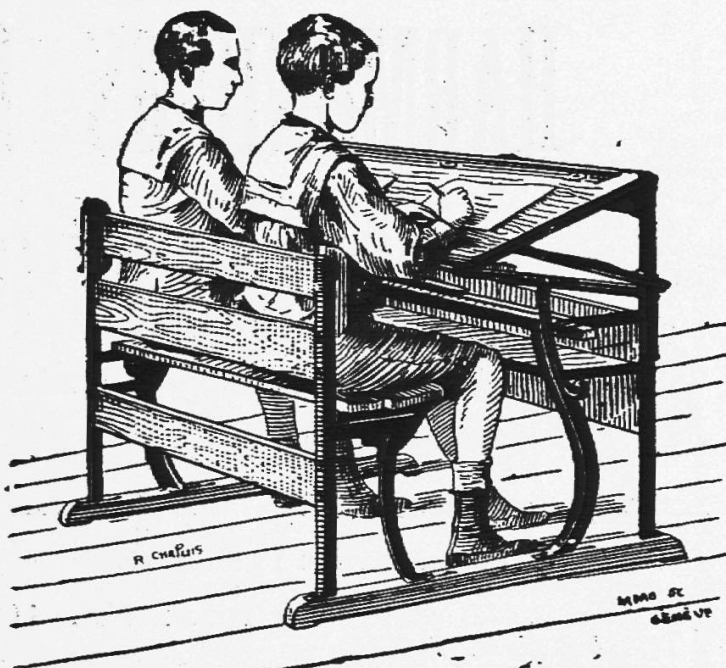
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

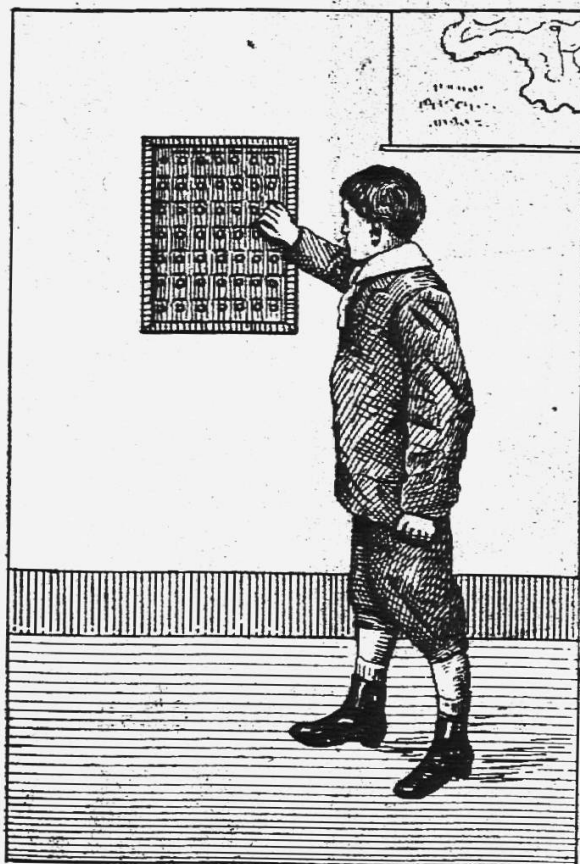
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

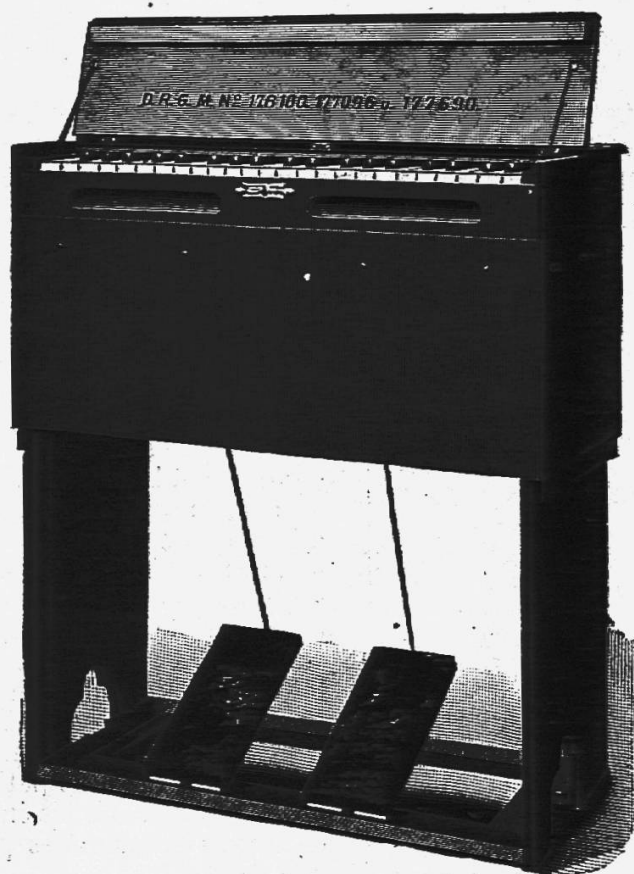
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 43.

LAUSANNE — 29 Octobre 1910.



**LIBERTÉ
ET
PATRIE**

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**
F. JAQUET.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 5 institutrices de langue allemande ; 1 maître de dessin ; plusieurs instituteurs de langue française, allemande, italienne, romanche, anglaise, danoise ; une institutrice de langue anglaise, docteur phil.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la
matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus :

N^o 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.

N^o 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

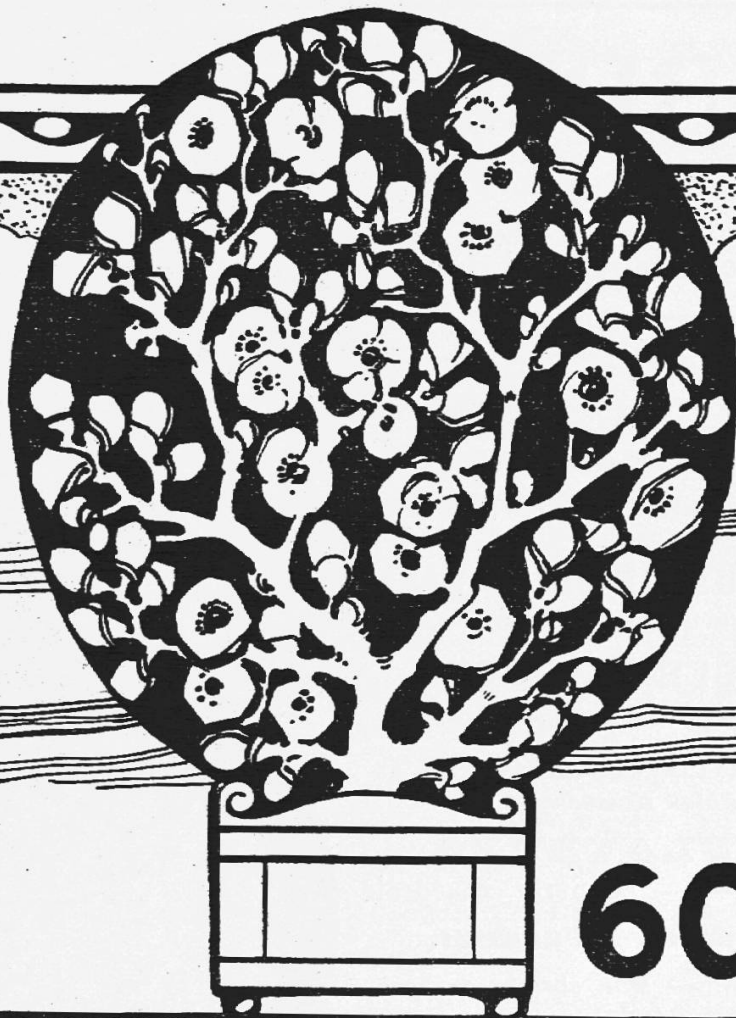
N^o 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N^o 4 **L. Favre.** Jean des Paniers.

N^o 5 **Air. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N^o 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N^o 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral.**

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. ——— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

